



VIOR

RAPPORT de GESTION pour l'exercice clos le 30 juin 2017

Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

Portée de l'analyse financière de la direction

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers annuels audités de la Société d'Exploration Minière Vior Inc. (la « Société » ou « Vior ») et les notes afférentes pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

Énoncés prospectifs

Le présent document contient certaines informations et déclarations prospectives qui constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières et qui peuvent être d'une grande importance en ce qui concerne, notamment, les opinions, les plans, les objectifs, les estimations, les intentions et les attentes de la Société. Les informations et les déclarations prospectives peuvent en général être repérées par la présence de mots et d'expressions tels que « prévoir », « croire », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « avoir pour objectif » et de verbes modaux comme « pouvoir » ou « devoir », de même que par l'utilisation du futur ou du conditionnel. Les énoncés prospectifs aux présentes portent notamment sur les résultats opérationnels et financiers futurs de la Société, ses travaux d'exploration, ses projets d'immobilisations et sa capacité à concrétiser ses stratégies opérationnelles et ses stratégies d'investissement et de financement d'avenir.

Ces informations et déclarations prospectives, de par leur nature, comportent nécessairement des risques et des incertitudes qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés dans ces énoncés prospectifs. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles ces énoncés prospectifs sont fondés sont raisonnables, mais mettons en garde le lecteur du fait que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, peuvent se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui influent sur la Société. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés et nous ne nous engageons aucunement à le faire, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite de résultats, d'événements ou de développements futurs, sauf si une autorité gouvernementale nous en fait la demande ou si une loi en vigueur nous y oblige.

Nature des activités

La Société, régie par la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités, le succès passé à cet égard n'étant pas garant de l'avenir.

La Société est engagée dans l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières de qualité dans des régions à fort potentiel et accessibles en utilisant des techniques d'exploration avancées. Sa mission est d'identifier et de générer des projets d'exploration de qualité et de les développer seule ou en partenariat dans le but de bonifier la valeur de ses actifs.

Sommaire des activités

Les données techniques contenues dans le texte qui suit ont été révisées par Marc L'Heureux, géologue et personne qualifiée, telle que définie par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« *Règlement 43-101* »).

Les frais d'exploration engagés par la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élèvent à 76 039 \$ (110 610 \$ en 2016). Au cours de l'exercice courant, la Société a été active principalement sur les propriétés Foothills, Big Island Lake ainsi que sur le nouveau projet aurifère Mosseau, situé près de Lebel-sur-Quévillon. Le niveau des dépenses de l'exercice courant est moins élevé que pour l'exercice précédent, la Société ayant surtout consacré ses efforts aux travaux d'Iluka Exploration (Canada) Ltd (« Iluka ») sur le projet Foothills.

Propriétés

Au 30 juin 2017, la Société détenait un portefeuille de sept propriétés minières au Québec, qui recouvrent plus de 60 980 hectares (cinq propriétés totalisant 36 317 hectares en 2016). Durant l'exercice courant, la superficie du projet Foothills a presque doublé et les projets aurifères Mosseau et Lac Nice se sont ajoutés au portfolio de la Société.

Propriété Foothills

La propriété Foothills, détenue à 49 % par la Société, est constituée de 840 claims désignés répartis sur trois blocs de claims couvrant plus de 47 306 hectares situés dans le secteur de Saint-Urbain, un ancien camp minier ferrotitanifère situé à environ 100 kilomètres à l'est de la ville de Québec.

Au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2017, notre partenaire Iluka a réalisé des travaux d'exploration pour un montant de 504 280 \$, lesquels comprenaient un levé magnétique aérien, des levés gravimétriques au sol, de la cartographie, du décapage mécanique d'affleurements, ainsi que de l'échantillonnage de roches et de sédiments.

Des travaux de décapage à la pelle mécanique ont été réalisés sur le prospect d'ilménite massive Boudreau, de même que sur deux autres anomalies gravimétriques situées à quelques kilomètres plus au sud. Les travaux ont permis d'exposer la minéralisation sur plusieurs dizaines de mètres sur le prospect Boudreau et de caractériser le type d'environnement géologique associé à la minéralisation, ce qui pourra fournir un outil appréciable dans la poursuite de futurs travaux d'exploration. Les deux autres anomalies situées plus au sud n'ont pu être expliquées, la cible pouvant être à une plus grande profondeur que prévu.

Les travaux de reconnaissance et de suivi de terrain sur les anomalies géophysiques se sont poursuivis durant l'année, principalement sur des anomalies magnétiques aériennes, lesquelles ont mené à la découverte du nouvel indice d'ilménite massive Ivanov d'une dimension exposée de plus ou moins 5 mètres par 20 mètres. Le même type d'intervention de terrain avait également permis de découvrir, au mois de juin 2016, l'indice d'ilménite massive Blanchet, situé dans la partie nord de la propriété et dont les dimensions sont similaires à celles de l'indice Ivanov.

Plus tard, à l'été 2016, les travaux de terrain se sont plutôt concentrés dans les claims situés plus à l'ouest, connus sous le nom de secteur Grand-Duc. Les travaux visaient surtout la caractérisation géologique de l'intrusion anorthositique du Lac Malbaie et le suivi d'une nouvelle traînée de blocs l'ilménite riche en rutile. À cet effet, des lignes d'échantillonnage systématique ont été réalisées afin de caractériser le signal glaciaire des blocs riches en rutile dans le but d'en trouver la source.

Les levés de gravimétrie au sol se sont poursuivis jusqu'au mois d'août 2016 sur le bloc principal de la propriété Foothills, principalement dans le secteur de la traînée glaciaire riche en rutile, ainsi que sur des anomalies magnétiques aériennes sélectionnées. Un total de 1048 stations, réparties sur 26 lignes totalisant 48 kilomètres linéaires ont été visitées durant le trimestre. Toutes les anomalies gravimétriques générées par le levé ont fait l'objet d'un suivi de terrain. Certaines ont été partiellement expliquées, d'autres devront éventuellement faire l'objet de décapage ou de forage.

À l'hiver 2017, notre partenaire Iluka a réalisé un levé magnétique hélicopté de haute densité sur une superficie de 200 kilomètres carrés dans la partie ouest du projet Foothills. Les travaux ont été réalisés par la firme Novatem, de Mont-St-Hilaire, au Québec. Le levé couvrait un nouveau groupe de claims acquis par désignation sur carte dans le prolongement vers l'ouest de la propriété Foothills, où une plus grande densité de blocs de plus grandes dimensions et de formes plus anguleuses, composés d'ilménite accompagnée de rutile (surnommée de l'urbainite) a été découverte. En effet, des travaux de reconnaissance sur le terrain effectués en 2016 ont permis d'identifier plusieurs blocs d'urbainite dans une traînée de dispersion glaciaire de 30 kilomètres de long couvrant les complexes anorthositiques de Saint-Urbain et du Lac Malbaie. Le secteur visé par le levé est situé principalement à l'intérieur du complexe anorthositique du Lac Malbaie, à l'ouest de l'anorthosite de Saint-Urbain. Les données du levé magnétique permettront de mesurer les variations dans la signature magnétique de la minéralisation en titane, composée d'ilménite et de rutile, et des roches anorthositiques.

L'instrumentation utilisée dans le cadre du levé est un système avec gradiomètre et magnétomètre de type Colibri fourni par Novatem inc. Le levé a été effectué le long de lignes de vol espacées de 150 mètres l'une de l'autre et couvre une superficie d'environ 200 km², pour un total de 1 500 kilomètres linéaires.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2017, un programme de suivi détaillé sur le terrain, impliquant des travaux d'échantillonnage et de cartographie, a été entrepris afin de vérifier les anomalies existantes dans les tills et les cibles magnétiques générées dans le cadre du levé magnétique de l'hiver 2017. Durant ce même exercice, la Société a également consolidé sa position de terrain sur la propriété Foothills, le projet passant de 478 à 840 claims désignés.

Le projet Foothills couvre le complexe anorthositique de Saint-Urbain et du Lac Malbaie où des traînées d'envergure kilométrique de blocs et de fragments d'ilménite riche en rutile ont été délimitées par Vior dans les sédiments glaciaires en surface lors des campagnes de terrain de 2014 et 2015. Les blocs d'ilménite contiennent visuellement une quantité significative de minéraux de rutile et ont livré en analyses des teneurs en dioxyde de titane (TiO₂) variant de 42,1 % à 57,6 %, avec une teneur moyenne de 52,5 %. Les patrons de dispersion glaciaire dans la région suggèrent que la source de ces blocs serait proximale et située à quelques kilomètres, au sein du complexe anorthositique de Saint-Urbain ou le long de sa zone de contact avec les roches gneissiques encaissantes.

Ces travaux ont mené à la découverte de deux nouveaux indices d'ilménite massive, l'indice Boudreau et des indices Blueberry Lake, de même que la découverte de plus d'une cinquantaine de nouveaux blocs et fragments d'ilménite (Fe₂TiO₃) riche en rutile (TiO₂) sur la propriété. Ces découvertes résultent du programme de suivi de terrain, annoncé dans le communiqué du 2 juin 2015, sur des cibles magnétiques générées à partir du levé magnétique hélicopté de haute résolution réalisé à l'hiver 2015.

Le 9 mars 2016, la Société annonçait la signature d'une entente d'option et de coentreprise avec Iluka, une filiale à part entière de Iluka Resources Limited (ASX : ILU), l'un des plus grands producteurs de rutile et de rutile synthétique à haute teneur en dioxyde de titane. Iluka a l'option d'acquérir une participation indivise dans la propriété Foothills. Conformément aux modalités de l'entente, Iluka peut acquérir une participation initiale de 51 % (la première option) dans la propriété Foothills en engageant un montant total de 400 000 \$ en dépenses d'exploration au cours de la première année de l'entente. Iluka aura la possibilité d'augmenter sa participation à 90 % (la deuxième option) sur une période additionnelle de deux ans, en engageant un montant supplémentaire de 2 100 000 \$ en dépenses d'exploration au plus tard le 31 mars 2019. Le 25 août 2016, la Société a modifié l'entente dont le détail figure à la note 7a des états financiers. Au 30 juin 2017, Iluka avait effectué des travaux d'exploration totalisant 817 523 \$ et acquis un intérêt de 51 %.

Dans l'industrie, la majeure partie du rutile et de l'ilménite est transformée en pigments non-toxiques de dioxyde de titane utilisés pour la fabrication de peinture, plastique, papier, textile, cosmétiques et céramique. Le rutile est aussi utilisé dans la fabrication de titane métal pour l'industrie aéronautique et spatiale, les implants chirurgicaux, ainsi que pour les véhicules à moteur et les stations de désalinisation.

Propriété Mosseau

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à l'acquisition du projet Mosseau, constitué de 53 claims couvrant une superficie de 33 km² et situé à 22 kilomètres à l'est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la région de l'Abitibi au Québec. La Société a également l'option d'acquérir 15 claims additionnels d'ici le 20 juin 2018.

Le projet Mosseau est considéré très favorable en raison de la présence de ressources minérales historiques estimées à 317 700 tonnes à une teneur de 3,4 g/t or, dans la zone M du gîte Morono (Rapport interne, Les Mines Morono,

par Guy J. Hinse, ingénieur, 1992), ainsi que plusieurs indices et intersections de forage aurifères associés à des zones de cisaillement pouvant être suivies sur une distance latérale de plus de 10 kilomètres sur le projet. Les ressources dans la zone M du gîte Morono sont de nature historique et n'ont pas été estimées conformément aux dispositions du Règlement 43-101, ni vérifiées et classifiées par une personne qualifiée. Vior ne considère pas actuellement ces valeurs comme une ressource minérale courante au sens du Règlement 43-101.

La minéralisation aurifère sur le projet est associée à des zones de cisaillement généralement orientées parallèles à la stratigraphie, soit nord-ouest/sud-est, près du contact entre les roches intrusives du pluton de Wilson et les roches volcaniques au sud. La minéralisation dans la zone M du gîte Morono est encaissée dans des schistes à quartz-séricite avec de la pyrite disséminée, le long d'une zone de cisaillement continue d'une longueur de 950 mètres par 5 à 15 mètres de large. Tous les sondages historiques dans la zone M du gîte Morono ont recoupé le cisaillement et la zone demeure ouverte en profondeur, l'intersection de forage la plus profonde étant située à 270 mètres et titrant 4,42 g/t or sur 5,84 mètres (épaisseur réelle, sondage M4-88; travaux statutaires du ministère GM47624).

Une série de zones de cisaillement parallèles situées à quelques centaines de mètres de la zone M, connues comme les zones R, P et S, ont livré des intersections de forage respectives allant jusqu'à 1,7 g/t or sur 1,04 mètre (travaux statutaires du ministère GM47624, 1988), 138 g/t or sur 0,46 mètre (Breton, 1987), et 17,5 g/t sur 0,91 mètre (travaux statutaires du ministère GM47624, 1988) (Note : la Société n'a pas vérifié ces informations mais les considère pertinentes.). À deux kilomètres plus au sud, la zone de faille de la rivière Kiask est orientée parallèle aux zones de cisaillement dans le secteur Morono et encaisse des indices aurifères avec des valeurs atteignant 12,1 g/t or (Tremblay, 2016). Les travaux limités réalisés jusqu'à présent ont permis d'exposer la zone Kiask sur une largeur d'au moins 12 mètres.

Le projet Mosseau a été acquis en partie par la désignation sur carte de 42 claims, par l'achat de 11 claims pour la somme de 5 000 \$, ainsi que par la signature de deux ententes d'option visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans 15 claims.

Le 20 mars 2017, la Société a conclu une convention d'acquisition avec Ressources Tectonic Inc., 3421856 Canada Inc. et Alphonse Beaudoin sur la propriété Mosseau, située à l'est de Lebel-sur-Quévillon, province de Québec. En vertu de cette entente, la Société a l'option, pour une période de 15 mois à compter de la date de la signature, d'acquies une participation de 100 % dans 15 claims de la propriété Mosseau en contrepartie de 90 000 \$ en argent et des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$ dans un délai de cinq jours suivant la date de l'approbation de la Bourse et un montant additionnel de 60 000 \$ et des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$ à la fin de la période d'option. Au 30 juin 2017, la Société avait versé 90 000 \$ en argent et remis des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$. Ces claims sont greffés d'une redevance de 2 % NSR, dont la moitié est rachetable en tout temps.

Vior a entrepris un programme d'exploration sur la propriété Mosseau, lequel a débuté en juillet 2017. Le programme comprend de la reconnaissance géologique et prospection avec échantillonnage de roche, de même qu'un levé de polarisation provoquée sur un horizon de 6 kilomètres de longueur. Ces travaux se poursuivront jusqu'à la fin du mois d'août en préparation d'une campagne de forage prévue à l'automne 2017.

Propriété Veza-Noyard

La propriété Veza-Noyard est située à 25 kilomètres au sud de Matagami, dans le feuillet SNRC 32F12. La propriété est détenue à 100 % par Vior et se compose d'un bloc de 10 claims couvrant une superficie de 203 hectares.

La propriété Veza-Noyard se trouve à moins de 300 mètres au sud-est du gisement d'or Veza. Le dernier inventaire minéral publié par Minéraux Maudore limitée le 22 mars 2013, estimait des ressources indiquées et mesurées de 261 000 onces d'or à 6,5 g/t (à une teneur de coupure de 4,2 g/t d'or), et des ressources inférées de 68 540 onces à 4,9 g/t (à une teneur de coupure de 3,0 g/t d'or) (rapport 43-101 de GeoPointCom, 2012).

Osisko Redevances Aurifère (« Osisko ») a acquis, à l'automne 2015, une redevance de 5 % NSR et une redevance sur la participation aux bénéfices nets de 40 % dans la propriété aurifère Veza exploitée par Ressources Nottaway inc. pour un prix d'acquisition total de 10,0 millions de dollars. Dans le rapport de gestion d'Osisko pour le trimestre clos le 30 juin 2016, la compagnie mentionne que l'exploitation est présentement en période de rodage à la mine Veza et qu'Osisko a reçu son premier paiement de redevances au cours du deuxième trimestre de 2016.

Un rapport technique (NI 43-101) publié sur l'évaluation des ressources minérales à la mine Vezza, par Scott Wilson RPA, daté du 2 avril 2010 (source : www.sedar.com) mentionnait que la distribution de l'or dans la zone Contact de la mine Vezza démontre que cette zone est ouverte dans son prolongement vers le sud-est. Ceci suggère que la zone Contact pourrait se prolonger sur la propriété de Vezza de Vior. De plus, le rapport fait mention qu'une partie de l'infrastructure souterraine au niveau 650 m de la mine Vezza est située à l'intérieur de la limite de la propriété de Vezza détenue par Vior.

La propriété Vezza-Noyard est située dans la partie centrale nord de la sous-province archéenne de l'Abitibi. La zone de déformation Casa Berardi – Cameron, séparant les roches sédimentaires du Domaine de Taïbi au nord des roches volcaniques du Domaine de Cartwright au sud, traverse la propriété d'est en ouest. Cette zone de déformation est l'hôte de plusieurs gisements d'or incluant Casa Berardi, Douay, Vezza et Discovery. L'indice d'or Noyard se trouve dans la partie nord de la propriété. Il s'agit d'une intersection aurifère de 1,2 g/t Au sur trois mètres dans une brèche minéralisée avec 5 % à 30 % de pyrite (forage 1132-03-04 de SOQUEM).

La Société est actuellement à la recherche d'un partenaire pour financer de futurs travaux d'exploration sur ce projet, notamment pour faire un suivi par forage sur les extensions de la mine Vezza.

Propriété Big Island Lake

La propriété Big Island Lake, qui couvre 5 208 hectares répartis sur 95 claims contigus, est détenue à 100 % par la Société. Elle est située à environ 25 kilomètres au nord du village de Havre-Saint-Pierre, dans la région de la Côte-Nord, au Québec. Ces claims, qui constituent la propriété Big Island Lake, sont situés dans un secteur à fort potentiel en minéralisation titanifère, caractérisée par la présence de rutile. Au cours de l'exercice courant, la Société a également consolidé sa position de terrain sur la propriété Big Island Lake, passant de 90 à 95 claims désignés.

L'indice Big Island Lake est formé d'un horizon d'ilménite massive riche en rutile orienté est-ouest et affleurant sporadiquement sur une distance latérale de plus de 280 mètres. Une première visite de terrain, réalisée au mois d'août 2016, a permis de reconnaître la minéralisation en rutile associée à l'ilménite et trois échantillons choisis ont titré des valeurs en titane (TiO₂) entre 44,2 % et 48,4 %.

En octobre 2016, une seconde intervention de terrain a été entreprise afin de mieux documenter la répartition et la teneur en rutile par la collecte d'échantillons répartis sur quatre rainures recoupant l'horizon minéralisé et totalisant 45,1 mètres linéaires. La moyenne pondérée des teneurs en titane et en fer de chaque rainure est énumérée dans le tableau ci-dessous :

	De (m)	À (m)	Longueur (m)	TiO ₂ (%)	Fe ₂ O ₃ (%)
Rainure 1	1,4	9,4	8,0	39,2	51,0
Rainure 2*	0	9,0	8,6	36,8	53,7
Rainure 3	0	5,0	5,0	33,3	49,5
	10,8	18,5	7,7	41,6	51,3
Rainure 4a	0	8,3	8,3	35,1	49,8
Rainure 4b	0	2,2	2,2	45,2	49,2

*un intervalle de 0,4 mètre n'a pu être échantillonné sur le terrain

Le rutile est présent dans chaque rainure sur une épaisseur variant entre 1 et 6 mètres avec une concentration variant de traces à localement 15 %. Il est systématiquement associé avec l'ilménite massive et des cristaux sont aussi disséminés dans des blocs et des fragments d'anorthosite piégés à l'intérieur la minéralisation en ilménite riche en rutile.

Globalement, la présence de rutile dans l'ilménite accroît la concentration en TiO₂ au-delà de 40 % alors que l'ilménite massive dépourvue en rutile varie entre 30 % et 39 % TiO₂. Historiquement, des échantillons prélevés sur d'autres indices d'ilménite massive sur la propriété avaient rapporté des valeurs en TiO₂ au-delà de 40 %, ce qui pourrait être caractéristique de la présence de rutile.

Aucun travail n'a été réalisé sur le projet au cours du trimestre clos le 30 juin 2017. La Société évalue actuellement la possibilité de s'adjoindre un partenaire pour financer les futurs travaux d'exploration sur ce projet.

Propriété Ligneris

La propriété Ligneris est constituée de 94 claims totalisant 3 620 hectares détenus à 100 % par la Société. Elle est située à environ 80 kilomètres au nord du Complexe La Ronde et à 100 kilomètres au nord-est de la ville de Rouyn-Noranda.

Les derniers travaux d'exploration réalisés sur le projet Ligneris datent de novembre 2013. La Société y a complété des travaux de cartographie et d'échantillonnage de roches. Ces travaux étaient concentrés principalement dans les extensions des zones minéralisées connues et le long des anomalies géophysiques. Les résultats d'analyse sur 130 échantillons de roche prélevés ont confirmé l'existence des zones minéralisées.

Trois secteurs minéralisés, les secteurs Nord, Central et Sud sont reconnus au centre de la propriété, à la suite de campagnes de forages effectuées par Placer Dome en 1989-1990. Le secteur Nord contient de l'or, de l'argent et du zinc associés à des veines de quartz recoupant du graphite et du chert pyriteux. Le secteur Central comprend plusieurs zones distinctes avec une continuité latérale pouvant atteindre 200-300 mètres. Les valeurs d'or et de zinc comprennent 4,05 g/t Au et 3,2 % Zn sur 0,5 mètre, dans des veines de quartz contenant de fortes concentrations de pyrite et quelques stringers de sphalérite. Le ré-échantillonnage de plusieurs forages par Barrick Gold en 1997 a retourné plusieurs valeurs aurifères titrant 6,5 g/t Au sur 3,9 mètres, 4,8 g/t Au sur 2,4 mètres et 4,1 g/t Au 1,6 mètre.

La Société est à la recherche d'un partenaire pour financer de futurs travaux d'exploration plus importants sur ce projet.

Domergue

La propriété Domergue est située à 120 kilomètres au nord du camp minier de Chibougamau et est constituée de 27 titres miniers contigus, couvrant une superficie de 1 111,4 hectares. Elle est détenue à parts égales avec SOQUEM inc. qui est l'opérateur. La propriété Domergue présente un potentiel de découverte pour un dépôt de type sulfures massifs volcanogènes (SMV).

La propriété est située dans la ceinture volcano-sédimentaire de Frotet-Evans, hôte de l'ancienne mine d'or Troilus (71,2 mt @ 0,11 % Cu et 1 g/t Au) et de plusieurs dépôts de SMV, dont le dépôt de Tortigny (présentement en attente d'un rapport technique NI-43-101 pour l'évaluation des ressources du dépôt). D'autres dépôts de SMV incluent la lentille De Maurès et le dépôt de Lessard (ressources inférées estimées à 740 000 t @ 1,88 % Cu, 3,5 % Zn, 38,62 g/t Ag et 0,84 g/t Au), respectivement à trois kilomètres au sud et à dix kilomètres au sud-est de la propriété.

La propriété Domergue contient plusieurs secteurs d'intérêts identifiés correspondant à différents conducteurs le long d'horizons favorables contenant des filonnets de sulfures (pyrrhotine et chalcopyrite). L'anomalie E constitue l'indice principal de la propriété et a été découvert en 1988 par SOQUEM. Des forages ciblant des anomalies « input » avaient retourné une intersection de 17,4 % Zn et 2,4 % Cu sur 0,1 mètre (forage 038-88-01). Six forages additionnels (1 220 mètres) effectués entre 1995 et 1996 ont démontré la continuité de l'horizon favorable jusqu'à une profondeur verticale de 240 mètres avec des valeurs en Zn et Cu incluant 4,1 % Zn, 3 % Cu et 30 g/t Ag sur 1 mètre (forage D95-02). L'anomalie C contient un horizon de tuf intermédiaire enrichi en Zn, avec 2,6 % Zn sur 3 mètres obtenu en forage (D95-05).

À l'hiver 2006, un levé InfiniTem a été réalisé sur 8 kilomètres linéaires et a permis de définir quatre anomalies en attente d'être vérifiées par forage.

Aucun travail n'a été réalisé sur ce projet au cours de l'exercice courant et aucune intervention de terrain n'est prévue dans l'immédiat.

Propriété Lac Nice

La propriété Lac Nice est constituée de quatre claims situés à 25 kilomètres au nord-est du village de Saint-Urbain, dans la région de Charlevoix. Elle est l'hôte de l'indice d'or et de platinoïdes connu sous le nom de Lullwitz-Kaeppli.

Selon les données historiques du ministère, l'indice Lullwitz-Kaeppli apparaît sous forme de filons ou de dykes, et est constitué d'au moins dix corps allongés minéralisés en or, platinoïdes et autres métaux. Leur largeur varie de 30 centimètres à plus de 4,5 mètres et ils ont été suivis sur plus de 30 mètres. Les corps minéralisés sont disposés parallèlement et recoupent un amas de quartzite très impur et de diorite quartzifère. Ils sont composés de quartz, hornblende et tourmaline en proportions variables et de minéralisation disséminée et consiste principalement en de l'or et de l'iridium auxquels s'ajoutent de petites quantités de césium, zirconium et gallium. Des échantillons choisis ont rapporté les résultats suivants : 27,44 g/t Au et 10,63 g/t Ir, 21,27 g/t Au et 8,92 g/t Ir (source : GM 11551).

Des travaux de reconnaissance et d'échantillonnage en affleurements sont prévus pour l'été 2017.

Plan d'action

La Société bénéficie d'une bonne situation financière et ses dirigeants s'assurent de l'avancement et du suivi des projets en cours, tout en maintenant des mesures de prudence afin de préserver la trésorerie.

La Société est actuellement à la recherche de partenaires pour certains projets de son portefeuille et évalue plusieurs autres opportunités externes qui visent à bonifier la valeur de ses actifs. Le processus est toujours en cours et des discussions se poursuivent périodiquement avec des partenaires potentiels.

Informations financières sélectionnées

	Résultats pour les exercices clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Produits	5 533 777	76 048
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	-	(30 734)
Gain à la cession d'une entreprise associée	-	205 868
Charges	872 594	563 347
Impôt différé	(170 343)	267 271
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	4 490 839	(44 894)
Bénéfice net (perte nette) de base par action	0,145	(0,002)
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action	0,144	(0,002)

Résultats d'exploitation

Les produits pour l'exercice clos le 30 juin 2017 ont été de 5 533 777 \$ comparativement à 76 048 \$ pour l'exercice précédent. La vente d'une partie d'un placement temporaire au cours de l'exercice courant a généré un gain de 5 169 381 \$. Depuis février 2016, la Société reçoit des honoraires à titre de gérant des travaux pour le projet Foothills. À la suite du règlement d'un litige avec Aurvista Gold Corp., la Société a reçu 120 000 \$ en dédommagement.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, les charges ont augmenté pour atteindre 872 594 \$ comparativement à 563 347 \$ pour l'exercice précédent. Les variations importantes des charges proviennent des postes « Salaires et avantages sociaux », « Honoraires professionnels et frais de maintien », « Recherche de propriétés minières » ainsi que du coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés.

L'augmentation de 57 679 \$ du poste « Salaires et avantages sociaux » provient principalement de la portion des salaires et avantages sociaux non capitalisés du projet Foothills, pour lequel nous sommes l'opérateur des travaux pour notre partenaire Iluka.

L'augmentation de 233 844 \$ du poste « Honoraires professionnels et frais de maintien » au cours de l'exercice courant provient principalement d'une nouvelle entente signée avec une firme de services conseils ainsi que des travaux relatifs à la distribution d'un dividende en actions.

L'augmentation de 19 271 \$ du poste « Loyer et frais de bureau » au cours de l'exercice courant provient principalement de la construction d'un nouveau site Web.

Le montant de 7 218 \$ du poste « Rémunération à base d'actions » provient de l'octroi de 100 000 options d'achat d'actions en juin 2017.

L'augmentation de 73 057 \$ du poste « Recherche de propriétés minières » au cours de l'exercice courant provient principalement de l'intensification de recherche de nouveaux projets.

Au cours de l'exercice courant, la Société a abandonné quatre claims de la propriété Foothills pour un montant de 1 955 \$ et un claim de la propriété Big Island Lake pour un montant de 399 \$. Au cours de l'exercice précédent, la Société a abandonné quatorze claims de la propriété Foothills pour un montant de 10 243 \$ et quarante-sept claims de la propriété Ligneris pour un montant de 94 803 \$.

La quote-part du résultat net d'une entreprise associée est comptabilisée et présentée dans les états financiers de la Société, avec un écart maximal d'un trimestre, selon la disponibilité des informations financières d'Aurvista au moment de l'émission des états financiers de la Société.

Le 3 novembre 2015, la Société a cessé d'exercer une influence notable sur Aurvista et a reclassé sa participation sous la rubrique « Placement temporaire ». Ce reclassement est considéré comme une cession présumée et a généré un gain de 205 868 \$.

L'impôt différé de 170,343 \$ comptabilisé au cours de l'exercice courant résulte principalement du reclassement du gain réalisé sur le placement temporaire disponible à la vente. Le recouvrement de l'impôt différé de 267 271 \$ comptabilisé au cours de l'exercice précédent résulte principalement du gain non réalisé sur le placement temporaire disponible à la vente.

Autres éléments d'information

	États de la situation financière aux	
	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Placement temporaire	923 569	2 896 012
Biens miniers	820 700	619 629
Actif total	4 356 763	4 722 851
Capitaux propres	4 181 804	4 566 599

Depuis sa constitution, la Société n'a jamais déclaré de dividendes en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Tout paiement de dividendes dépendra des besoins financiers de la Société pour ses programmes d'exploration, de son niveau de croissance future ainsi que de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera nécessaire de prendre en compte dans les circonstances. Le 20 mars 2017, la Société a versé un dividende en actions d'Aurvista Gold Corporation (« Aurvista »). La valeur du dividende s'établit à 0,345 \$ par action d'Aurvista et 13 775 358 actions d'Aurvista ont été distribuées pour une valeur de 4 752 500 \$.

Liquidités et financement

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation ont été de 500 433 \$ comparativement à 444 062 \$ au cours de l'exercice précédent. Cet écart s'explique principalement par la variation des crédits d'impôt à l'exploration minière et taxes à la consommation à recevoir ainsi que des autres sommes à recevoir.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement incluent l'émission d'actions dans le cadre de placements privés ainsi que l'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions. Pour l'exercice clos le 30 juin 2017, 7 400 000 actions et 7 400 000 bons de souscription ont été émis dans le cadre d'un placement privé,

pour une contrepartie totale de 740 000 \$ de laquelle des frais d'émission d'actions de 66 978 \$ ont été déduits. Ces fonds s'ajoutent au fonds de roulement actuel. Il y a eu 388 889 bons de souscription d'exercés pour un montant de 52 778 \$ et il y a eu 1 750 000 options d'achat d'actions d'exercées pour un montant de 175 001 \$. Pour l'exercice clos le 30 juin 2016, 555 555 actions et 138 889 bons de souscription ont été émis dans le cadre d'un placement privé, pour une contrepartie totale de 50 000 \$ de laquelle des frais d'émission d'actions de 4 122 \$ ont été déduits. Ces fonds sont réservés aux fins d'exploration. Il n'y a eu aucun exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription au cours de l'exercice clos les 30 juin 2016.

Les activités d'investissement de la Société incluent principalement l'acquisition de biens miniers, la capitalisation de travaux d'exploration ainsi que l'achat et la vente de placements temporaires. La Société a droit à un crédit de droits remboursable pour perte de 8 % en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* et à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pouvant atteindre 31 % en vertu de la *Loi sur les impôts* du Québec. Ces crédits sont calculés sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec. L'acquisition de biens miniers et la capitalisation des travaux d'exploration ont nécessité des débours de 234 216 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2017, et de 114 431 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2016. L'encaissement de crédits de droits remboursable pour perte et de crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources a généré une augmentation des liquidités de 46 411 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2017, et de 77 366 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2016.

La vente de la propriété Douay Ouest a permis d'encaisser, au cours de l'exercice courant, une somme de 12 500 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, la Société a fait l'acquisition de placements temporaires pour un montant de 120 000 \$ et a disposé de placements temporaires pour un montant de 1 315 075 \$.

De l'avis de la direction, le fonds de roulement au 30 juin 2017 permettra de couvrir toutes les dépenses courantes pendant les 12 prochains mois.

Données trimestrielles

L'information présentée ci-après détaille le total des produits, le bénéfice net (la perte nette) ainsi que le bénéfice net (la perte nette) par action participative au cours des huit derniers trimestres.

Trimestre clos le	Total des produits	Bénéfice net (perte nette)	Bénéfice net (perte nette) par action	
			de base	dilué(e)
30-06-2017	830 164	490 630	0,017	0,016
31-03-2017	4 465 699	4 032 135	0,129	0,129
31-12-2016	44 757	(218 718)	(0,007)	(0,007)
30-09-2016	193 157	186 792	0,006	0,006
30-06-2016	60 562	70 591	0,003	0,003
31-03-2016	10 140	(73 339)	(0,003)	(0,003)
31-12-2015	2 182	39 115	0,002	0,002
30-09-2015	3 164	(81 261)	(0,004)	(0,004)

Analyse des résultats trimestriels

La Société se spécialisant dans le domaine de l'exploration minière, elle n'a pas de revenus d'exploitation. Les variations trimestrielles des revenus d'intérêts suivent la valeur du fonds de roulement. Les honoraires facturés à un partenaire varient selon les ententes et les budgets d'exploration liés à ces ententes. Il n'y a pas de tendances à observer à cet égard.

Quatrième trimestre

Résultats d'exploitation

La Société a enregistré un bénéfice net de 490 630 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice courant comparativement à un bénéfice net de 70 591 \$ lors de l'exercice précédent.

Il y a eu deux variations importantes des produits au cours du quatrième trimestre de l'exercice courant comparativement à celui de l'exercice précédent. Le gain à la vente d'un placement temporaire a augmenté de 807 019 \$ et les honoraires facturés à notre partenaire Iluka pour le projet Foothills, dont l'entente a été signée en mars 2016, ont diminué de 30 060 \$.

Les variations importantes des charges au cours du quatrième trimestre de l'exercice courant comparativement à celui de l'exercice précédent s'expliquent par 1) une diminution de 35 744 \$ des salaires et des avantages sociaux 2) une augmentation des honoraires professionnels et frais de maintien de 51 406 \$ provenant principalement d'une nouvelle entente signée avec une firme de services conseils 3) une augmentation des frais de recherche de propriétés minières de 21 654 \$ provenant principalement de l'intensification de recherche de nouveaux projets 4) une diminution de 104 219 \$ du coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés principalement à la suite de la radiation de 47 claims de la propriété Ligneris 5) la variation des impôts différés de 406 365 \$ résulte principalement du reclassement du gain réalisé sur le placement temporaire disponible à la vente.

Obligation contractuelle

Le tableau suivant présente l'engagement contractuel de la Société au 30 juin 2017 :

	Engagement total	Total de l'engagement par période	
		Moins de 1 an	
	\$	\$	
Bail de location pour les bureaux administratifs	3 300	3 300	
Total	3 300	3 300	

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le président, le vice-président exploration et le chef des services financiers. Les avantages à court terme du personnel comprennent les salaires des principaux dirigeants et la rémunération des administrateurs. Les paiements fondés sur des actions se composent des octrois d'options d'achat d'actions de la Société.

Le tableau suivant présente la composition de la rémunération des principaux dirigeants :

	2017	2016
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel à court terme	295 197	269 302
Rémunération à base d'actions	7 218	-
Total de la rémunération des principaux dirigeants	302 415	269 302

Transactions entre parties liées

La Société a effectué les transactions suivantes avec des sociétés détenues par des administrateurs :

	2017	2016
	\$	\$
Frais engagés capitalisés dans des biens miniers	-	7 010
Loyer et frais de bureau	19 800	19 800
Recherche de propriétés minières	-	377
	<u>19 800</u>	<u>27 187</u>

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties apparentées.

Les dépenses capitalisées dans des biens miniers et la recherche de propriétés minières se composent principalement de frais liés à l'exploration et de services fournis par une compagnie détenue par un administrateur de la Société.

Le loyer et les frais de bureau sont liés à la location d'espaces pour des bureaux.

Événements postérieurs à la date de clôture

- Le 5 juillet 2017, la Société a fait un placement privé de 328 000 \$, par l'émission de 4 100 000 actions de la Société au prix de 0,08 \$ l'action. Ce placement était accompagné de 2 050 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,12 \$ jusqu'au 5 juillet 2018.
- Le 31 juillet 2017, la Société a créé une filiale américaine dont le nom est VIOR GOLD USA, LLC. Cette filiale, détenue à 100 %, a été créée afin d'acquérir des claims miniers et d'effectuer des travaux d'exploration dans l'état du Nevada aux États-Unis d'Amérique.
- Le 18 août 2017, la Société a signé un bail de trois ans et un mois commençant le 1^{er} septembre 2017 et se terminant le 30 septembre 2020. Le loyer sera de 22 331 \$ pour la première année et ce montant sera ajusté à chaque date anniversaire selon la variation des frais d'exploitation, des taxes ainsi que des frais d'énergie.
- Le 11 septembre 2017, la Société a modifié son régime d'options d'achat d'actions afin d'augmenter le nombre maximum d'actions pouvant être émises de 2 270 434 actions à 3 725 926 actions.

Résumé des principales conventions comptables

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires ainsi qu'un fonds monétaire dont l'échéance est de trois mois et moins à partir de la date d'acquisition.

Placement temporaire

Le placement temporaire est composé d'actions et de bons de souscription dans une société ouverte. Les acquisitions et les ventes relatives au placement temporaire sont comptabilisées dans les états financiers à la date de transaction en fonction de sa classification à titre de placement disponible à la vente et de placement détenu à des fins de transaction.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de

trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les normes exigent que les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient initialement comptabilisés à leur juste valeur. Après la constatation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement : à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, prêts et créances ou passifs financiers au coût amorti.

À la juste valeur par le biais du résultat net – Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis ou contracté principalement aux fins d'une vente à court terme ou si la direction l'a ainsi désigné. Les actifs classés dans cette catégorie comprennent principalement les dérivés incorporés et les dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers de cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués aussi à la juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges à l'état des résultats. Les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les instruments financiers de cette catégorie sont classés dans les actifs non courants sauf si le placement vient à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

La Société détient des bons de souscription dans une société ouverte.

Disponibles à la vente – Les placements disponibles à la vente sont les instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories. Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et pertes non réalisés sont constatés directement dans les autres éléments du résultat global, sauf lorsqu'il s'agit d'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur, auquel cas ils sont comptabilisés à l'état des résultats. Lors de la décomptabilisation de l'actif financier, les gains ou pertes cumulés auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés et comptabilisés à l'état des résultats.

Les placements disponibles à la vente sont classés dans l'actif non courant, sauf s'ils viennent à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

Les actifs financiers de la Société classés comme disponibles à la vente et inclus dans le placement temporaire sont composés d'actions dans une société ouverte.

Prêts et créances – Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les actifs financiers classés comme prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué d'une provision pour pertes de valeur. Ils sont classés dans l'actif courant, sauf ceux ayant une échéance supérieure à 12 mois de la date de clôture d'exercice, auquel cas ils seraient inclus dans l'actif non courant.

Les prêts et créances de la Société incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres sommes à recevoir présentés à l'état de la situation financière.

Passifs financiers au coût amorti – Les passifs financiers incluent les comptes créditeurs et charges à payer et sont initialement comptabilisés au montant à payer moins, lorsqu'elle est significative, une réduction pour ramener ce montant à sa juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond à la valeur nominale en raison de leur échéance à court terme. Ils sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. S'il existe une telle indication, la Société comptabilise une perte de valeur de la façon suivante :

- i) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti : La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif financier est réduite de ce montant soit directement, soit par l'utilisation d'un compte de correction de valeur.
- ii) Actifs financiers disponibles à la vente : La perte de valeur correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement dans le compte de résultat. Ce montant représente la perte dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée en résultat net.

Les pertes de valeur sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti et des titres de créance disponibles à la vente sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur sur des instruments de capitaux propres disponibles à la vente ne sont pas résorbées.

Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile variant de cinq à dix ans, laquelle est considérée comme adéquate en vue de ramener la valeur comptable des actifs à leur valeur résiduelle estimée. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Participation dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité dans laquelle la Société a une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers de la participation de la Société dans son entreprise associée sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Après la date d'acquisition, la quote-part du résultat net de l'entreprise associée revenant à la Société est comptabilisée à l'état des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains et pertes latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction ne montre qu'il y a eu dépréciation de l'actif transféré. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans l'entreprise associée sont comptabilisés à l'état des résultats.

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation de sa participation dans son entreprise associée. S'il y a dépréciation, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents de l'entreprise associée qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état des résultats.

Biens miniers

La Société inscrit au coût ses participations dans les biens miniers et les aires d'intérêt géologique, moins les encaissements sur option reçus et autres recouvrements. Ces coûts d'acquisition sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles. Les frais d'exploration liés aux participations et aux projets sont capitalisés sur la base de blocs de claims spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les biens miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés. Ces frais d'exploration sont comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles. Ces coûts seront amortis sur les ressources recouvrables estimées dans la mine actuelle selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation ou radiés si les biens miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés. Les frais d'exploration généraux non liés à des biens miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de la propriété minière excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net sous la rubrique *Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés*.

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les biens miniers sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (unités génératrices de trésorerie). Les pertes de valeur sont passées en revue pour les reprises potentielles à la fin de chaque date de clôture. Une perte de valeur peut faire l'objet d'une reprise, mais elle est limitée à la valeur comptable initiale nette des amortissements, comme si aucune dépréciation de la valeur comptable n'avait été comptabilisée.

Partenariats

La Société effectue des travaux d'exploration sur certains biens miniers au moyen d'entreprises communes où les partenaires sont liés par un accord contractuel établissant un contrôle conjoint sur les actifs du partenariat. Pour les entreprises communes, chaque partie comptabilise ses droits aux actifs, passifs, revenus et charges pour ce partenariat.

Provisions

Les provisions pour frais de restauration environnementale, frais de restructuration et actions en justice, le cas échéant, sont comptabilisées lorsque : i) la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés; ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les provisions pour coûts de restauration représentent les obligations juridiques ou implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations comprennent les coûts liés à la remise en état et au suivi des activités et au retrait des immobilisations corporelles. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les estimations de flux de trésorerie ont déjà été ajustées.

La Société n'a pas de provision aux 30 juin 2017 et 2016.

Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursable pour perte de 8 % en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* et à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pouvant atteindre 31 % en vertu de la *Loi sur les impôts* du Québec. Ces crédits sont calculés sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de réduction des frais engagés. En conséquence, ils sont comptabilisés en réduction des frais afférents ou des dépenses en capital dans l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société a respecté toutes les conditions liées à ces crédits et que ces crédits seront reçus.

Capital social

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont généralement évaluées en fonction du cours des actions émises à la date de l'entente concernant leur émission. Les frais d'émission d'actions sont présentés en diminution des actions.

Actions accréditives

La Société finance certaines dépenses d'exploration par l'émission d'actions accréditives. Elle renonce aux déductions fiscales liées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs concernés conformément à la législation fiscale appropriée. La différence entre le prix coté des actions ordinaires et le montant que les investisseurs paient pour les actions (la « prime »), mesurée selon la méthode de la valeur résiduelle, est comptabilisée à titre de passif, lequel fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats à titre d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles ont été effectuées.

La Société constate un passif d'impôt différé pour les dépenses auxquelles elle a renoncé et une charge d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

Bons de souscription

La juste valeur des bons de souscription est mesurée à la date d'octroi. La juste valeur des bons de souscription est estimée selon le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes, en tenant compte des modalités liées à l'octroi. Lorsque les bons de souscription sont émis à titre de rémunération aux courtiers, à la date d'octroi, la juste valeur des bons de souscription est comptabilisée à titre de frais d'émission d'actions et est présentée en réduction du capital social.

Régime de rémunération à base d'actions

La Société a établi un régime de rémunération à base d'actions qui est décrit à la note 11 des états financiers. La Société comptabilise une charge de rémunération pour toutes formes de rémunération à base d'actions consentie aux salariés et aux non-salariés, incluant les options d'achat d'actions, au moyen d'une méthode fondée sur la juste valeur.

La juste valeur est mesurée à la date d'octroi. La juste valeur des options octroyées est estimée selon le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes, en tenant compte des modalités liées à l'octroi. La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée à titre de charge à la rubrique *Rémunération à base d'actions* selon la méthode d'acquisition graduelle des droits. Lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, toute contrepartie reçue des participants au régime est créditée au capital social et la juste valeur des options d'achat d'actions exercées est reclassée du poste *Options d'achat d'actions* au poste *Capital social*.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice au cours duquel les écarts sont censés se résorber. Le montant des impôts différés obtenu est établi à partir du mode attendu de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat découlant de la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Constatation des produits

Les produits d'intérêts liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie sont comptabilisés sur une base d'exercice à l'état des résultats, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les honoraires facturés aux partenaires sont comptabilisés lorsque les services sont fournis à titre d'opérateur de projet.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Pour les options d'achat d'actions et les bons de souscription, le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode du rachat d'actions, comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été émises au plus tard à l'ouverture de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société à la valeur boursière moyenne des actions ordinaires au cours de l'exercice.

Information sectorielle

La Société œuvre actuellement dans un seul secteur d'activité, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les propriétés minières de la Société sont situées au Québec, Canada.

Nouvelle interprétation adoptée au cours de l'exercice

La Société a adopté l'interprétation décrite ci-dessous, qui a été utilisée lors de l'établissement des présents états financiers. Ces modifications ont été apportées conformément aux dispositions transitoires applicables.

IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

L'IASB a publié, en décembre 2014, des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*. Ces modifications apportent des précisions sur la façon d'exercer le jugement professionnel lors de la détermination du niveau et de la structure de l'information à divulguer dans les états financiers. Les modifications à cette norme, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, n'a eu aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la Société puisqu'il s'agit d'une norme de présentation.

Normes comptables publiées mais non encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 30 juin 2017. Plusieurs de ces mises à jour ne s'appliquent pas à la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (« IFRS 2 »)

L'IASB a publié, en juin 2016 des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Des modifications ont été apportées pour régler certaines questions concernant la comptabilisation i) des attributions réglées en trésorerie et ii) des attributions réglées en instruments de capitaux propres comportant des modalités de règlement net au titre des retenus d'impôts à la source des employés. Les modifications à cette norme s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

L'IASB a publié, en juillet 2014, la norme définitive sur les instruments financiers, portant sur le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, en remplacement d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La date d'application d'IFRS 9 a été fixée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et la norme doit être adoptée de façon rétrospective. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »)

L'IASB a publié, en mai 2014, IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. L'objectif de cette nouvelle norme est de fournir un cadre de référence unique et complet pour la constatation des produits pour tous les contrats avec des clients afin d'accroître la comparabilité. Cette nouvelle norme énonce les principes qu'une entité appliquera afin de mesurer les produits et de déterminer le moment de leur constatation. Le principe de base est qu'une entité constate les produits pour décrire le transfert des biens ou des services à un client pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

Cette nouvelle norme, publiée par l'IASB en janvier 2016, établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

Principaux jugements et estimations comptables

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des jugements et à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces états financiers comprennent des estimations qui, par nature, sont incertaines. Les incidences de ces estimations sont omniprésentes tout au long des états financiers, et peuvent nécessiter des ajustements comptables reposant sur les événements futurs. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et dans les périodes futures si la révision a une incidence sur les périodes actuelles et futures. Ces jugements, ces estimations et ces hypothèses sont fondées sur l'expérience, la conjoncture actuelle et future et sur d'autres facteurs, y compris des prévisions d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

a) Estimations comptables et hypothèses critiques

Les estimations comptables et hypothèses critiques sont celles qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements. Les paragraphes qui suivent expliquent les estimations comptables et hypothèses les plus significatives faites par la Société lors de la préparation des états financiers.

Biens miniers

L'évaluation de la Société concernant la valeur recouvrable des biens miniers est fondée sur de nombreuses hypothèses dont le prix à long terme des matières premières, les besoins de trésorerie futurs, le potentiel d'exploration et la performance opérationnelle; cette évaluation peut largement différer des valeurs réelles. Les montants recouvrables ont été établis en partie d'après certains facteurs qui peuvent être partiellement ou

entièrement hors du contrôle de la Société. Cette évaluation comprend une comparaison des montants recouvrables estimatifs avec la valeur comptable. La valeur des actifs fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture ou dès qu'une indication de dépréciation existe; la direction doit donc porter un jugement important à cet égard. Les facteurs qui pourraient nécessiter un test de dépréciation comprennent, sans toutefois s'y limiter, les interruptions des activités d'exploration et la constatation de tendances défavorables liées au secteur minier ou à la conjoncture économique.

Actifs et passifs d'impôt différé

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des implications fiscales futures attribuables aux différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant aux états financiers et leur base fiscale respective. Afin de déterminer si la Société est en mesure d'utiliser les reports de pertes pour compenser les passifs d'impôt différé, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses sur la performance future de la Société. La direction doit déterminer s'il est probable que la Société bénéficiera de ces pertes d'exercices antérieurs et d'autres actifs d'impôt différé.

Des changements liés à la conjoncture économique, au prix des matières premières et à d'autres facteurs pourraient amener la direction à réviser ses estimations à l'égard des avantages devant être réalisés et de la période d'utilisation des pertes.

b) Jugements critiques concernant l'application des méthodes comptables de l'entité

Placements temporaires

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation comprennent les suivants : i) des difficultés financières importantes du débiteur; ii) des paiements d'intérêt ou de capital en souffrance; iii) la possibilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur; et iv) pour les titres de capitaux propres, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres en deçà de leur coût. Les hypothèses utilisées pour calculer la juste valeur sont décrites à la note 17b des états financiers.

Information sur les actions en circulation

La Société peut émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale. Au 21 septembre 2017, 37 259 267 actions étaient en circulation.

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions qui établit à 3 725 926 le nombre maximal d'options pouvant être octroyées. Au 21 septembre 2017, 405 000 options d'achat d'actions étaient en circulation. La date d'expiration de ces options d'achat d'actions est le 1^{er} novembre 2020.

De plus, au 21 septembre 2017, 2 050 000 bons de souscription étaient en circulation. La date d'expiration de ces bons est le 5 juillet 2018.

Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte associé à l'incapacité de la contrepartie de respecter ses obligations de paiement. Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et équivalents de trésorerie, au placement temporaire ainsi qu'aux autres sommes à recevoir. L'exposition maximale au risque de crédit correspond approximativement au montant comptabilisé à l'état de la situation financière. La Société ne détient aucun bien en garantie. Les actifs financiers inclus dans les autres sommes à recevoir consistent en intérêts et en sommes à recevoir d'un partenaire. Le risque de crédit lié à ces sommes provient d'une éventuelle incapacité des

partenaires à acquitter leurs créances. La direction croit que le risque de crédit relativement aux actifs financiers inclus dans les sommes à recevoir est écarté parce que la Société a signé une entente avec une société minière majeure et que le risque de crédit lié aux sommes à recevoir d'un partenaire est nul, ce partenaire ayant déjà remboursé toutes ces sommes. Le risque de crédit lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie est limité étant donné que la Société conclut des contrats avec une banque canadienne ayant une excellente cote de crédit et ses filiales. La Société minimise son exposition au risque lié à l'émetteur en n'investissant que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par la politique de placement de la Société. La Société réexamine sa politique de façon régulière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'approche de la Société dans la gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations lorsque celles-ci viendront à échéance. Au 30 juin 2017, la Société affichait une trésorerie et équivalent de trésorerie de 2 409 689 \$ (991 841 \$ au 30 juin 2016) pour régler ses obligations courantes de 174 959 \$ (156 252 \$ au 30 juin 2016). Toutes les obligations financières de la Société ont des modalités de paiement de moins de 30 jours et sont assujetties à des conditions d'échéance normales.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix comme le risque lié aux marchés boursiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique actuelle de la Société consiste à investir l'excès de trésorerie principalement dans des dépôts à terme ou dans des comptes portant intérêt auprès d'une banque canadienne et de ses filiales.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2017, une augmentation ou une diminution des taux de 1 % sur les soldes bancaires portant intérêt aurait eu un impact approximatif de 23 858 \$ (8 041 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2016) sur les résultats et le résultat global.

Risque de change

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien et la quasi-totalité des achats est effectuée dans cette monnaie. Il en résulte une faible exposition de la Société au risque de change.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des marchés boursiers. La Société a établi une politique de placement qui fait l'objet d'un suivi trimestriel par le conseil d'administration.

Les variations de la juste valeur des actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une variation de plus ou moins 10 % du cours des marchés, qui se serait produite le 30 juin 2017, aurait eu un impact de 73 820 \$ (250 650 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2016) après impôts sur les autres éléments du résultat global.

Les variations de la juste valeur des bons de souscription classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées aux états des résultats. Une variation de plus ou moins 10 % du cours des marchés, qui se serait produite le 30 juin 2017, aurait eu un impact de 6 253 \$ (néant pour l'exercice clos le 30 juin 2016) après impôts sur les états des résultats.

Autres facteurs de risque et incertitudes

Risque d'exploration

La Société est considérée comme une société d'exploration. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et la mise en valeur de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

Risque relatif aux titres de propriété

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Personnel clé

Le succès de la Société est lié à sa capacité d'attirer et de conserver un personnel qualifié. La concurrence à cet égard est très vive et le succès de la Société repose en grande partie sur les hauts dirigeants et le personnel qualifié en géologie. L'incapacité à recruter du personnel qualifié et la perte d'employés clés pourraient compromettre le rythme et le succès des opérations.

Risque environnemental

La Société est exposée à différents incidents environnementaux qui peuvent survenir lors des travaux d'exploration. La Société maintient un programme de gestion des risques environnementaux qui comprend des plans et des pratiques opérationnelles.

Information additionnelle et publication continue de l'information

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 21 septembre 2017. La Société présente régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, de rapports sur les changements significatifs, d'états financiers et de circulaires d'information sur le site internet de SEDAR (www.sedar.com).

(s) Claude St-Jacques

Président et chef de la direction

(s) Gaétan Mercier

Chef des services financiers